

**Table des matières**

Introduction .....	2
Profil enseignement .....	3
- Compétences et acquis au terme de la formation .....	3
- Programme détaillé .....	3
- Programme par matière .....	3
- Prérequis entre cours .....	4
- Cours et acquis d'apprentissage du programme .....	4
Informations diverses .....	5
- Liste des bacheliers proposant cette mineure .....	5
- Conditions d'admission .....	5
- Pédagogie .....	5
- Evaluation au cours de la formation .....	5
- Formations ultérieures accessibles .....	6
- Gestion et contacts .....	7
- Infos pratiques .....	7

## Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

Le complément disciplinaire en Langue et littérature allemandes vous offre :

- un approfondissement et un élargissement des connaissances et compétences dans différents domaines en études allemandes ;
- d'étudier et d'approfondir des thématiques complémentaires à celles abordées dans les cours de la majeure ;
- l'occasion de réaliser un stage dans un des domaines des études allemandes (ERASMUS dans les pays de langue allemande)
- l'occasion de vous initier à la recherche en études allemandes
- les bases de la langue allemande, de débutant à un niveau B2 selon le cadre de référence européen des langues pour l'écrit et l'oral, et à un niveau C1 pour la compréhension.
- une réelle initiation en études allemandes conçue dans une perspective d'ouverture et de complémentarité par rapport à la discipline de votre majeure que vous avez choisi en FIAL.
- d'enrichir, par le contact avec le champ linguistique et culturel du monde germanophone, le regard et l'approche spécifiques de la discipline de votre majeure, par exemple en histoire ou en histoire de l'art.
- un accès direct au Master en langues et littératures modernes, orientation générale (pour les étudiants de Langues et littératures modernes, orientation germanique .
- d'acquérir les compétences nécessaires pour entreprendre un stage Erasmus dans des pays germanophones et de lire la littérature critique fondamentale dans maintes disciplines enseignées à FIAL (musicologie, histoire, histoire de l'art, langues anciennes, philosophie, etc.)

## Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Découvrir, élargir et approfondir ses connaissances et compétences en langue, linguistique, littérature et culture allemandes et les mobiliser, en lien avec les acquis de la majeure, avec pertinence pour étudier en profondeur une problématique ou système complexe relevant de sa majeure..

**Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :**

**Compl-discpl.1. atteindre une compétence communicationnelle et langagière de l'allemand de niveau B2+ (= utilisateur indépendant avancé du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues)**

**Compl-discpl.2. développer une analyse approfondie de phénomènes, questions ou problématiques liées aux études allemandes et complémentaires à celles étudiées dans le cadre de la majeure ; en particulier une compréhension approfondie de textes littéraires contemporains ou issus des périodes étudiées ou d'un objet culturel et langagier lié au monde allemand , mais aussi de textes théoriques ou littéraires du Moyen Âge, de la Renaissance et du Baroque.**

**Compl-discpl.3. Démontrer une compréhension approfondie et exploiter avec pertinence une palette d'outils d'analyse critique pertinents pour les études allemandes, spécialement dans le domaine des études littéraires et culturelles afin de pouvoir facilement comprendre ou étudier des phénomènes qui concernent aussi les études classiques, la musicologie, l'histoire de l'art, la philosophie ou l'histoire.**

**Compl-discpl.4. Appréhender et intégrer une approche interdisciplinaire et comparée : élaborer une réflexion en mobilisant les apports (théories, concepts, démarches...) des différentes disciplines (linguistique, études littéraires et culturelles) ayant servi à approfondir l'étude de la langue et de la culture du monde germanophone et connexes à celles de la majeure pour questionner, analyser et discuter de manière rigoureuse un phénomène, une question ou une problématique complexe relatif(ve) au domaine de la discipline de sa majeure ou/et relevant de disciplines connexes.**

**Compl-discpl.5 - séjour d'immersion en allemand dans une autre institution ou à l'étranger. Pouvoir effectuer une partie de son parcours de formation dans une institution germanophone (au prorata des places disponibles): Evoluer dans un environnement international et multiculturel, approfondir l'étude scientifique d'une autre langue et culture dans une perspective interculturelle, et s'ouvrir à autres d'expériences pédagogiques.**

### PROGRAMME DÉTAILLÉ

#### Programme par matière

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2016-2017

⊕ Activité cyclique dispensée en 2016-2017

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2016-2017

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

2 3

#### ○ Première année (15 crédits)

○ LALLE1710	Deutsche Sprache	Jennifer.Dartevelle Caroline.Klein (coord.)	30h+30h	4 Crédits	1q	X	
○ LGERM1111	Audio-orale Kompetenz der deutschen Sprache: Hörverstehen und mündlicher Ausdruck	Veronique.Scheirs	15h+15h	3 Crédits	2q	X	
○ LGERM1112	Schriftliche Kompetenz der deutschen Sprache: Leseverstehen und schriftlicher Ausdruck	Ferran.Sunermunoz	15h+15h	4 Crédits	1 + 2q	X	
○ LGERM1113	Basisgrammatik der deutschen Sprache	Joachim.Sabel	30h+15h	4 Crédits	1 + 2q	X	

#### ○ Deuxième année (15 crédits)

15 crédits à choisir parmi :

⊗ LGERM1313	Einführung in die deutsche Linguistik: Phonologie und Morphologie ■	Joachim.Sabel	22.5h+5h	4 Crédits	2q	X	
⊗ LGERM1314	Geschichte der Ideen und der Literatur in Deutschland I ■	Antje.Buessgen Hubert.Roland	30h	4 Crédits	1q	X	

						Bloc annuel	
						2	3
⊗ LGERM1315	Zivilisation der deutschsprachigen Länder: kulturelle Aspekte 	Hubert.Roland	30h	4 Crédits	1q 		x
⊗ LGERM1317	Deutsch: Fortgeschrittene Kompetenzen I	Philippe.Beck Ferran.Sunermunoz	45h+45h	7 Crédits	1 + 2q	x	x
⊗ LGERM1501A	Deutsch: fortgeschrittene Kompetenzen II (A) 		15h+15h	3 Crédits	1q		x
⊗ LGERM1501B	Deutsch: fortgeschrittene Kompetenzen II (B) 		15h+15h	3 Crédits	2q		x
⊗ LGERM1513	Einführung in die deutsche Linguistik: Syntax, Semantik und Pragmatik 	Joachim.Sabel	22.5h+5h	4 Crédits	1q		x
⊗ LGERM1514	Geschichte der Ideen und der Literatur in Deutschland II 	Antje.Buessgen	30h	4 Crédits	2q		x
⊗ LGERM1515	Zivilisation der deutschsprachigen Länder: zeitgenössische Aspekte 	Antje.Buessgen	30h	4 Crédits	1q 		x

### Prérequis entre cours

Un document [prerequis-2016-min-lalle100i.pdf](#) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE. (Rem: Ce document n'est donc disponible que s'il y a des prérequis au sein du programme.)

Par ailleurs, ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

### Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCL, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

## Informations diverses

### LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

- > Bachelier en histoire [ prog-2016-hist1ba ]
- > Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale [ prog-2016-arke1ba ]
- > Bachelier en sciences religieuses [ prog-2016-reli1ba ]
- > Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques [ prog-2016-germ1ba ]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques [ prog-2016-clas1ba ]
- > Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale [ prog-2016-rom1ba ]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes [ prog-2016-lafr1ba ]
- > Bachelier en philosophie [ prog-2016-filo1ba ]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales [ prog-2016-hori1ba ]
- > Bachelier en droit [ prog-2016-droi1ba ]
- > Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale [ prog-2016-roge1ba ]

### CONDITIONS D'ADMISSION

La mineure en études allemandes est accessible à tous les étudiants de philosophie, arts et lettres et théologie et aux étudiants d'autres facultés sur la base d'un dossier (comportant une lettre de motivation), à transmettre avant la rentrée académique au responsable de la mineure.

Pour plus de détails, consulter la rubrique [bacheliers concernés](#) présentant les programmes de bachelier ayant accès à la mineure en études allemandes.

Remarque : tout étudiant (germanophone, par exemple) intéressé par cette mineure ne peut prétendre à des dispenses. S'il réussit par exemple un test qui le dispenserait d'un cours de compétences, il devrait obligatoirement remplacer ce cours dans son programme de mineure par un autre cours d'allemand du programme de bachelier.

### PÉDAGOGIE

Les cours utilisent une variété de dispositifs et de stratégies pédagogiques (cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, lectures...). Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, parcours pédagogiques, partage et évaluation collective de travaux).

### EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors des sessions d'examens de janvier, juin et août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation de l'étudiant tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les examens portant sur les cours dits de compétences communicatives visent à tester des performances, c'est-à-dire l'utilisation pratique de la langue dans des situations significatives, qui témoigneront du niveau de compétence atteint par les étudiants.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir [Règlement général des examens](#)). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

## FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

---

**Pour certains bacheliers qui ont suivi la mineure en études allemandes, les masters suivants sont accessibles directement :**

Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques	⇒	<a href="#">Master [120] en langues et lettres modernes, orientation germaniques</a>	L'étudiant inscrit à son programme de master deux des trois langues germaniques étudiées dans son programme de bachelier
	⇒	<a href="#">Master [60] en langues et lettres modernes, orientation germaniques</a>	L'étudiant inscrit à son programme de master deux des trois langues germaniques étudiées dans son programme de bachelier
	⇒	<a href="#">Master [120] en communication multilingue</a>	L'étudiant inscrit à son programme de master deux des trois langues germaniques étudiées dans son programme de bachelier
<hr/>			
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale	⇒	<a href="#">Master [120] en communication multilingue</a>	L'étudiant inscrit à son programme de master, soit les deux langues germaniques étudiées dans son programme de bachelier, soit une des deux langues germaniques et le français (s'il a étudié le français dans son programme de bachelier)
	⇒	<a href="#">Master [120] en langues et lettres modernes, orientation germaniques</a>	L'étudiant inscrit à son programme de master les deux langues germaniques étudiées dans son programme de bachelier
	⇒	<a href="#">Master [60] en langues et lettres modernes, orientation germaniques</a>	L'étudiant inscrit à son programme de master les deux langues germaniques étudiées dans son programme de bachelier
	⇒	<a href="#">Master [120] en langues et lettres modernes, orientation générale</a>	L'étudiant inscrit à son programme de master une des deux langues germaniques et la langue romane, étudiées dans son programme de bachelier
	⇒	<a href="#">Master [60] en langues et lettres modernes, orientation générale</a>	L'étudiant inscrit à son programme de master une des deux langues germaniques et la langue romane, étudiées dans son programme de bachelier
<hr/>			
Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes	⇒	<a href="#">Master [120] en langues et lettres modernes, orientation générale</a>	L'étudiant inscrit à son programme de master le français et l'allemand
	⇒	<a href="#">Master [60] en langues et lettres modernes, orientation générale</a>	L'étudiant inscrit à son programme de master le français et l'allemand
	⇒	<a href="#">Master [120] en communication multilingue</a>	L'étudiant inscrit à son programme de master le français et l'allemand
<hr/>			
Bachelier en langues et lettres françaises et romanes	⇒	<a href="#">Master [120] en communication multilingue</a>	L'étudiant inscrit à son programme de master le français et l'allemand.
	⇒	<a href="#">Master [120] en langues et lettres modernes, orientation générale</a>	L'étudiant inscrit à son programme de master le français et l'allemand.  Dans ce cas, le choix de deux langues (une langue romane et une langue moderne non-romane) à étudier est laissé à la discrétion de l'étudiant (autrement dit, la langue choisie comme mineure doit remplacer une des deux langues du programme de bachelier, sans aucun autre requis préalable)
	⇒	<a href="#">Master [60] en langues et lettres modernes, orientation générale</a>	L'étudiant inscrit à son programme de master le français et l'allemand.  Dans ce cas, le choix de deux langues (une langue romane et une langue moderne non-romane) à étudier est laissé à la discrétion de l'étudiant (autrement dit, la langue choisie comme mineure doit remplacer une des deux langues du programme de bachelier, sans aucun autre requis préalable)
<hr/>			
Autre bachelier, s'il a atteint le <a href="#">niveau B2 du Cadre européen commun de référence</a> soit dans la deuxième langue germanique qu'il souhaite inscrire à son programme de master; soit en français (s'il a réussi le test organisé par la Commission de programme)	⇒	<a href="#">Master [120] en communication multilingue</a>	L'étudiant inscrit à son programme de master l'allemand et une langue germanique pour laquelle il a atteint le niveau <b>B2</b> OU l'allemand et le français (moyennant la réussite du test organisé par la Commission de programme).
<hr/>			
<hr/>			



Les étudiants doivent également consulter l'horaire général de la faculté : <http://www.uclouvain.be/355131.html> pour les cours qui ne sont pas repris dans la fiche horaire de la mineure.

Les modifications de dernière minute sont reprises dans la rubrique "valves étudiants" sur le site <http://www.uclouvain.be/306433.html>.

## **2. Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences**

Le tableau des équivalences peut être consulté au secrétariat de la commission de programme qui gère la mineure. Personne de contact : le responsable de la mineure, pour conseils et approbation de modification(s) éventuelle(s).

---

## **Inscription aux activités de la mineure**

### **1. Informations sur les prérequis**

Aucun prérequis pour cette mineure.

### **2. Inscription aux activités du programme de la mineure**

L'inscription aux activités (aux cours) de la mineure se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant.

### **3. Obtention du visa du responsable de la mineure**

L'étudiant est tenu, une fois le formulaire d'inscription aux activités complété, de demander le visa du responsable de la mineure avant de le transmettre au secrétariat de sa faculté ou de sa commission de programme.

---

## **Supports disponibles**

### **Informations sur le service-cours**

Certains cours disposent d'un support en ligne.

Informations à demander au titulaire du cours.

Dans l'éventualité où des dispositifs pédagogiques alternatifs sont proposés pour une activité, ceux-ci s'adressent uniquement aux étudiants qui sont inscrits à l'activité en question dans le cadre de leur mineure et qui feront la preuve de l'impossibilité d'assister au cours. Un accord écrit de l'enseignant sera requis.

---

## **Organisation des examens**

### **1. Inscription aux examens**

L'étudiant s'inscrit en ligne aux examens des cours de sa mineure en même temps qu'il s'inscrit aux examens des cours de sa majeure. En cas de difficultés, l'étudiant s'adressera à sa commission de programme ou au secrétariat de sa faculté.

### **2. Consultation des horaires d'examens**

Les horaires d'examens peuvent être consultés à l'adresse : <http://www.uclouvain.be/355628.html>.

Note : pour l'inscription sur les listes "ouvertes" de passage de certains examens, l'étudiant s'adressera directement au secrétariat central de la Faculté de philosophie, arts et lettres.